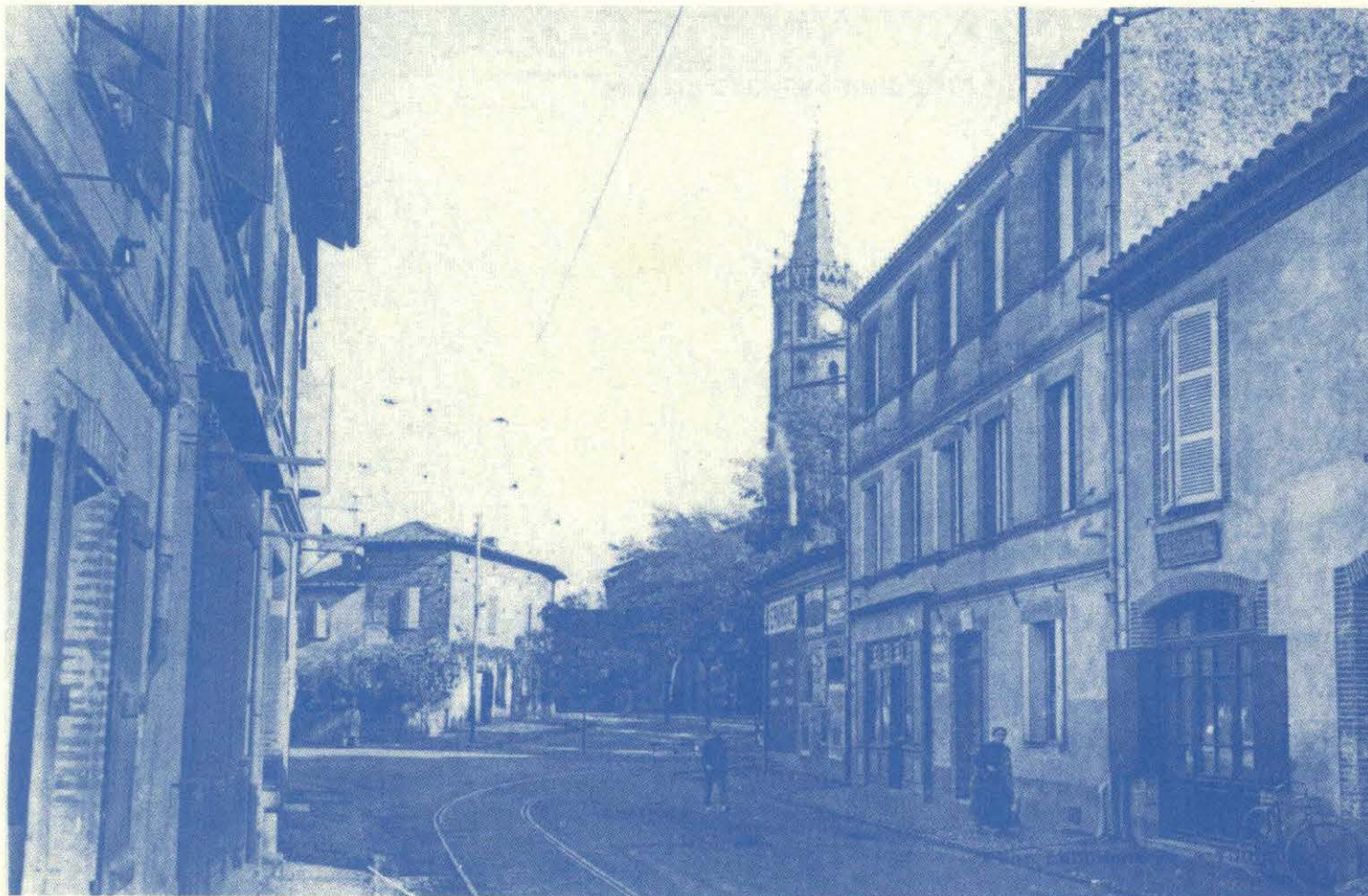


BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE



Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 14 (Novembre 1997)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

AU FIL DES RECHERCHES...

APRES LA REVOLUTION : tous égaux...même en taille

Il est assez rare de trouver la description physique d'un individu dans les registres anciens. Pourtant en voici deux qui concernent une femme et un homme à peu près à la même époque. Est-ce une coïncidence ou le fait d'un scribe désireux "d'arrondir" les chiffres : les deux personnes ont la même taille.

9 novembre 1793

"Jeanne Saumier veuve Louis Yot âgée de 35 ans, taille de cinq pieds, figure allongée, nez ordinaire, bouche petite moulée en couleurs, yeux et sourcils châains, cheveux châains, demeurant actuellement chez le citoyen Dutrey, juge de paix, où elle réside depuis le 22 septembre dernier, jour de son arrivée de Paris".

La municipalité délivre à cette dame un certificat sans en préciser la nature.

(Archives municipales de Blagnac - 1D 9)

"Le 22 germinal de l'an II (=11 avril 1794) est décédé un citoyen nommé Baptiste, laboureur, âgé de 58 ans, de la taille de cinq pieds, figure longue, de nez long, cheveux châains, inconnu ne sachant point dans quelle commune il est né.

Déclaré par le citoyen Reignes âgé de 48 ans habitant Cassagna au service du citoyen Rimalles habitant Toulouse".

(Archives municipales de Blagnac - 1E 8)

Le pied valant 0,325 mètre, la femme et l'homme mesuraient tous les deux environ 1,62 mètre.

INSURRECTION DE L'AN VII : La mise à sac de la chambre du greffier

Dans les numéros 2, 3 et 4 de notre revue Henri-Robert Cazalé a longuement expliqué cette insurrection et raconté ses répercussions à Blagnac.

Dans les archives du presbytère blagnacais, nous avons trouvé des pages écrites par le prêtre Jean Bacalerie (*), arrière-petit-fils de Jean Bacalerie fusillé le 29 fructidor de l'an VII (voir notre revue numéro 4, page 25). "La main tremblante d'émotion" il a transcrit les pièces concernant cette époque prises aux archives départementales. Nous recopions un document qui ne figure pas parmi ceux rapportés par Henri-Robert Cazalé :

"L'an sept de la république française, une et indivisible et le vingt-neuf thermidor (16 août 1799) s'est présenté devant nous Jean Tirul juge de paix, officier de police judiciaire du canton de Blagnac, le citoyen Jean-Antoine Noël Lagarde notre secrétaire greffier qui nous a dit et rapporté qu'étant à faire son service dans la commune de Toulouse et ayant marché dans le rang des colonnes républicaines pour repousser ou combattre les hardes des brigands royalistes, il avait négligé de nous faire rédiger le présent procès-verbal concernant les dévastations ou les incendies que les brigands royaux ont effectué dans la commune de Blagnac soit au greffe de la justice de paix soit dans la chambre du dit greffier où ils ont causé dans la journée du vingt-trois courant vers six heures du matin des dommages considérables (...) qu'en outre le préjudice que les brigands ont causé particulièrement dans la chambre du dit greffier lui sont conséquents, c'est pourquoi il nous invite et requiert de constater par notre procès-verbal les faits qui se sont passés en notre absence par les incendies et enlèvement d'objets ou effets que les brigands ont spolié dans la chambre du dit Lagarde greffier.

En conséquence le dit Lagarde nous a déclaré qu'après l'évacuation des brigands qui étaient venus dans Blagnac il se serait rendu aussitôt au dit lieu (...) où étant arrivé il prit connaissance de l'incendie des papiers et registres du Bureau de la paix et vit que tout avait été incendié ainsi que le constate le citoyen Hérisson notre assesseur par son procès-verbal du vingt-trois du courant (...) et qu'après cette visite les citoyens Fabre notre huissier, Mus, Bucheus, et Bertrand Caumont habitants de Blagnac qui restèrent dans le dit lieu pendant que les brigands incendiaient tous les papiers du bureau de

(*) Jean Bacalerie était prêtre de Villeneuve-les-Bouloc avant de prendre sa retraite à Blagnac où il était né en 1847 et où il est décédé en 1926.

paix déclarent au dit Lagarde greffier qu'ils étaient instruits que sa chambre a été enfoncée à coups de hache par le nommé Bacalerie, maçon, suivi d'Etienne Lannes et de Jean Lussan dit boullignon tous trois brigands royaux de Blagnac, où étant ils enfoncèrent une armoire et ils y pillèrent tout ce qu'ils voulurent, sur laquelle déclaration le dit Lagarde plaignant monta de suite dans la dite chambre attendant le bureau de paix où étant avec les susnommés ils reconnurent parfaitement que la porte d'entrée fut brisée avec effraction ainsi que l'armoire dans laquelle ils pillèrent et enlevèrent 1°/ neuf à dix livres de poudre à feu, 2°/ le dit Lagarde ayant fait le recensement du linge et effets à lui appartenant ainsi que ceux de son épouse, reconnurent que ces mêmes brigands avaient enlevé trois mouchoirs de mousseline pour femmes et une paire de culotte de drap, 3°/ deux chemises d'hommes garnies, 4°/ une coiffe garnie, 5°/ un petit portefeuille contenant divers papiers essentiels où il y avait notamment une obligation de la somme de deux cents francs, 6°/ enfin un petit sac de toile où il y avait une somme de quarante francs en écus et en pièces métalliques et vu que le restant de ses effets étaient exposés à l'abandon il les fit emballer et transporter dans la maison du juge de paix.

Et de tout ci-dessus avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir au dit Lagarde ce que de droit que nous avons signé avec le dit Lagarde, Fabre, Mus et Bertrand Caumont".

QUI A CONSTRUIT LE CHATEAU DE BLAGNAC ?

Jean d'Aldéguier est-il le frère ou le fils de Marc Antoine ?

Il est difficile et même impossible étant donné l'état actuel des recherches de répondre à ces deux questions d'une manière satisfaisante.

Dans le numéro 2 de la revue "Blagnac Question d'histoire" débutait l'histoire du domaine de "Maniban" édifié peu à peu durant les trois derniers siècles autour de ce fameux château.

A la page 15 de cette revue était écrit "Vers 1650, Marc-Antoine d'Aldéguier (ou son fils Jean) originaire d'une famille noble de Millau établie à Toulouse depuis

le XVI^e siècle, acheta des terrains à Blagnac, au sud du village en bordure de Garonne". Et plus loin "d'Aldéguier fit donc construire un château".

Ces divers renseignements proviennent du dictionnaire généalogique de Jules Villain, de "l'Histoire de Blagnac" par Bertrand Lavigne ainsi que des documents communiqués par Soeur Marie du Christ Roi, soeur dominicaine résidant au château.

Dans ces documents, il apparaît que Marc-Antoine d'Aldéguier a légué à son fils aîné Jean décédé en 1666 les titres de seigneur de Roquette, coseigneur de Montesquieu, Conseiller du roi, réservant à son septième enfant François (1633-1708) le titre de Baron de Blagnac, titre que ce dernier légua à son frère Raymond qui revendra le titre et le château en 1674 à Charles Dumont.

Il apparaît aussi que le château a été construit vers 1650. Or Marc-Antoine d'Aldéguier, baron en 1648 décéda en 1658, il est donc possible qu'il n'ait pas eu le temps de construire ou tout au moins de terminer la construction du château. C'est vraisemblablement son fils Jean qui s'en est chargé.

Un nouveau document généalogique nous est procuré par Daniel Bonzom dans lequel Jean serait le frère de Marc-Antoine sans modifier l'attribution du titre de Baron à ce dernier.

D'autre part, chacune de ces généalogies attribue à cette famille deux blasons différents que nous publions ci-après.

Voici ces deux généalogies et leur blason respectif :
(voir page 39 ci-contre)



D'ALDEGUIER, Première généalogie

(Toulouse) - D'or à une aigle bicéphale de sable le vol abaissé, et un chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or

Sources : *Grand Armorial de France*
tome 1 p. 145

Marc-Antoine d'Aldéguier, Conseiller du Roi, Receveur des Finances à Toulouse, Capitoul en 1603 et 1614, fut anobli en vertu de son capitoulat, il eut pour fils :

Marc-Antoine d'Aldéguier, Eyr, Baron de Blagnac, Capitoul de Toulouse en 1627, qui eut pour fils :

François d'Aldéguier, Eyr, Baron de Blagnac, maintenu noble en 1669

Jean d'Aldéguier, Chr, Conseiller du Roi, Trésorier Général des Finances à Toulouse, de 1638 à 1668, maintenu noble en 1669, ép. Anne Fraust.



D'ALDEGUIER, deuxième généalogie

D'or à l'aigle déployé à deux têtes de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

Sources : VILLAIN (Jules), *"La France Moderne, grand dictionnaire généalogique, historique et biographique, Haute-Garonne, Ariège"*, réédition Marseille, Laffite, 1982

Antoine d'Aldéguier, décédé le 28 septembre 1618, Capitoul en 1602, donc anobli, a eu pour fils :

Marc-Antoine d'Aldéguier, Baron de Blagnac en 1648, Seigneur de Roquette, Co-Seigneur de Montesquieu, Conseiller du Roi et Receveur Général des Finances en la généralité du Languedoc, décédé le 26 mai 1658. Marié deux fois, il a eu huit enfants, entre autres :

l'aîné : **Jean d'Aldéguier**, Seigneur de Roquette, etc...

le septième : **François d'Aldéguier**, Baron de Blagnac

le huitième : **Raymond d'Aldéguier** qui vendra en 1674 le domaine et le titre à Charles Dumont, époux de Marguerite De Voisins

UN FORGERON A TOUT FAIRE : La vache et le navet

Dans le procès-verbal ci-dessous, le forgeron de l'époque est appelé pour une tâche que nous n'imaginions pas relevant de la compétence d'un tel artisan !

"Le premier Ventose de l'an quatre de la République française une et indivisible (= 20 février 1796) à six heures du soir s'est présenté le citoyen Bertrand Suran, ménayer habitant Blaignac, dans la maison commune du dit Blaignac lequel nous aurait dit avoir donné des navets à manger à ses vaches, qu'une d'elles a le gosier embarrassé par la grosseur de l'un des dits navets et qu'elle est en danger d'en périr et comme le dit Suran, prévoyant la mort prochaine de cette vache qui n'a d'autre maladie, voulait la faire tuer par le



Un forgeron et son ouvrier au XVIII^e siècle.

boucher pour en tirer quelque partie et qu'il importe à la sûreté publique que la maladie soit constatée, il prie nous dit agent municipal de nous transporter chez le citoyen Higounen boucher du présent lieu chez lequel il a fait mener la dite vache pour la tuer et de vérifier la qualité de la maladie.

Et de suite, nous François Cantayre, agent municipal de la commune de Blaignac et Jean Tirul, adjoint municipal de la même commune nous aurions mandé venir le citoyen Pierre Lavigne forgeron à effet de faire le dit examen et vérification et le dit Lavigne s'étant rendu avec nous et le citoyen François Papeyre charron et Pierre Rouy habitant de Blaignac, dans la maison du citoyen Higounen boucher, nous aurions vu que la dite vache était égorgée et après qu'elle a été ouverte, il a été reconnu par le dit Lavigne, nos témoins et nous que la maladie de la dite vache provenait d'une navet très gros d'environ quatre pouces sur cinq de longueur qui était placé dans la partie dite laluzette, ce qui aurait étouffé la dite vache en l'empêchant de respirer et attendu que cela n'empêche pas que la viande ne puisse être d'une qualité saine () , nous avons permis au dit Higounen ou Suran de l'exposer en vente.*

De tout quoy nous avons dressé le procès-verbal au dit Blaignac".

(Archives municipales de Blaignac)

(*) Le problème de la viande «saine» n'est pas nouveau et reste d'actualité de nos jours.